FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

VISA D'ORGANISATION

Paris, le mercredi 6 février 2019

MOTO CLUB MARLE ET VOHARIES (C0549)

LEBLANC MICHEL
8 BIS RUE DESAINS
02250 MARLE

Dossier suivi par Jonathan ROUE / Poste : 01 49 23 77 09

Monsieur le Président,

Nous vous informons qu'après étude de votre dossier concernant l'organisation de l'épreuve citée ci-dessous, la Fédération Française de Motocyclisme vous a délivré le visa d'organisation N°: 19/0113

Numéro de l'épreuve ***452***

Club organisateur	:	***MOTO CLUB MARLE ET VOHARIES (LIGUE N°34)***		
Discipline	:	***MOTOCROSS***		
Spécialité	:	***MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / QUAD***		
Capacité	:	***NATIONALE***		
Type du championnat	:			
Date de début	:	***07/04/2019***	***Date de fin :***	***07/04/2019***
Lieu	:	***PLOMION (D02)***		
Nom de l'épreuve	:			

Nous vous rappelons en outre que le visa de cette épreuve vous est délivré sous réserve que :

- Le contrat d'assurance souscrit pour l'épreuve soit conforme à la législation actuellement en vigueur ;
- Le site de pratique, si nécessaire, ait été visité et homologué ou agréé par les autorités compétentes ;
- Vous obteniez des pouvoirs publics les autorisations administratives nécessaires conformément à la législation actuellement en vigueur ;
- Vous respectiez les règlements imposés par la FFM, la FIM et la FIM Europe ;
- Les officiels soient en possession de leur licence valide et titulaire de la qualification requise.

Le Moto-Club Marle et Voharies devra vérifier que l'attestation d'assurance délivrée le 28 janvier 2019 par la SAS Lestienne est bien adossée à une police d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur conformément à l'article R331-30 du Code du Sport.

Nous vous rappelons que le jour de l'épreuve, les participants et les officiels doivent présenter leur licence valable pour l'année en cours. Après l'épreuve, vous devrez nous renvoyer par l'intermédiaire de votre Ligue régionale, le rapport de clôture dûment complété en deux exemplaires.

Vous souhaitant pour votre épreuve une totale réussite, nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos salutations sportives.

Direction des sports et de la réglementation

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

Copie LIGUE HAUTS DE FRANCE